

Journée d'étude ...

L'éducation spécialisée en Algérie et au Maroc...

p. 2

Assemblée générale ...

**15 octobre 2009
16h - 18 h
Université Paris VIII ...**

p. 4

Lectures

Guy Dréano

Guide de l'éducation spécialisée – 4e édition- Ed.Dunod – 38 €

Rédigé par notre vice-président, ce guide est devenu un classique. Il intègre toutes les lois récentes ainsi que les principales orientations de celles encore en débat.

Martine Ruchat

Le Roman de Solon – Enfant placé, voleur de métier (1840-1897) – Ed. Antipodes – 18 €

Professeur à l'Université de Genève, Martine Ruchat a collaboré à plusieurs reprises avec notre association. Elle publie une intéressante étude sur le phénomène de l'abandon d'enfant et du destin « réservé » à ce dernier.

Françoise Tétard et Claire Dumas

Filles de Justice, du Bon Pasteur à l'Education Surveillée (19e-20e siècles)
Ed. Beauchesne

L'ouvrage publié par nos deux adhérentes est paru à la mi-avril. Les souscripteurs vont le recevoir et ceux qui le souhaitent peuvent le trouver en librairie.

EDITORIAL

La nouvelle maquette de notre bulletin a été bien accueillie, c'est du moins ce que nous pouvons constater à travers les réactions qui nous sont parvenues. N'hésitez pas à nous faire connaître les vôtres si vous ne l'avez déjà fait.

Le mois de mars est le mois des comptes et des bilans d'activité. Le CNAHES s'est donc attaché à fournir les renseignements demandés par les ministères qui nous apportent leur soutien. La Direction Générale de l'Action Sociale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont reçu notre rapport financier ainsi que notre bilan d'activité dont la Direction des Archives de France a été également destinataire.

Pour l'année 2008 onze fonds ont été classés et répertoriés, un fonds est rentré au Service des Archives nationales du monde du travail à Roubaix, des journées d'étude et des journées de formation ont été organisées au niveau national ou dans les régions.

Nos adhérents ou sympathisants ont reçu notre appel à cotisation pour l'année 2009. N'oubliez pas de nous retourner au plus vite votre bulletin et votre cotisation car nous en avons vraiment besoin ! Vous trouverez dans ce bulletin les premières indications concernant l'Assemblée générale et la journée d'étude du 16 octobre 2009.

Afin d'étayer l'ensemble de nos activités et de les faire connaître dans le monde associatif, nous avons entrepris plusieurs démarches pendant ce trimestre écoulé. Tout d'abord une rencontre avec le président de l'Université Paris VIII nous permet d'envisager une collaboration qui devrait se traduire dans un premier temps par la signature d'une convention avec la Bibliothèque universitaire.

Par ailleurs nous avons organisé le 5 mars 2009 une réunion à laquelle étaient invités les adhérents de l'UNIOPSS, de l'UNASEA et du Sna-sea.

“N'oubliez pas de nous retourner au plus vite votre bulletin et votre cotisation”

Cette rencontre a permis de faire connaître actions et projets de notre association avec l'appui de ces trois organisations qui nous apportent leur soutien.

Nous souhaitons la poursuite de cette collaboration à travers de nouvelles actions destinées à sauvegarder notre patrimoine commun.

Jacques-Guy Petit et Mathias Gardet nous apportent leur témoignage sur Valérie Poinssotte qui a joué un rôle essentiel pour notre association et pour la création du Centre des Archives de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (CAPEA) : elle nous a quitté vraiment trop tôt.

Le Président

UNIOOSS

Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux

UNASEA

Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence

Snasea

Syndicat national au service des associations du secteur social et médico-social

CNFE

Centre national de formation et d'étude

AHES-PJM

Association pour l'histoire de l'éducation surveillée - protection judiciaire des mineurs

ANEJI

Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptes

Journée d'étude

L'éducation spécialisée en Algérie et au Maroc avant et après les indépendances

A l'heure où les études coloniales se développent de manière féconde, cherchant à dépasser les enjeux de mémoire au profit d'une histoire des territoires, des administrations, des économies et des sociétés, sans oblitérer les conflictuels processus d'indépendance et de décolonisation, le CNAHES a souhaité consacrer sa journée d'étude annuelle à l'éducation spécialisée en Algérie et au Maroc au XXe siècle.

En cela, elle sera l'occasion de questionner un domaine jusqu'à peu exploré, même s'il s'agit de poursuivre en partie le travail réalisé à l'occasion d'une manifestation organisée à Vaucresson en 1994, sous l'égide du CNFE-PJJ et l'AHES-PJM.

La journée d'étude se propose d'aborder de front l'histoire de l'éducation spécialisée dans ces deux parties du Maghreb. Si elles ont pu être des terres de relégation ou de répression pénale au XIXe siècle, les départements algériens et le protectorat marocain ont en effet connu une structuration importante dans le domaine de la protection de l'enfance. Dès les années 1940, des établissements spécifiques ont été ouverts pour accueillir les jeunes placés par les tribunaux ou les administrations, délinquants ou enfants des rues des grandes villes. Malgré un décalage dans l'application des textes - ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante est ren-

due effective en 1951 en Algérie - les pouvoirs publics et les œuvres privées ont ainsi porté une certaine attention à ces territoires et un réseau institutionnel s'est déployé par la suite, dans une certaine similitude, sur ce plan, avec la métropole. Pour autant, s'agit-il d'un pur calque de l'organisation administrative française ? Existe-t-il alors un maillage, une répartition public-privé spécifiques ? Quels furent les rôles des administrations, l'Education surveillée et la Santé en tête ? Mais ont-elles toujours été seules sur ce terrain, tant on connaît l'intrusion de plus en plus pressante de l'Armée dans l'action sociale en Algérie ou le rôle des servi-

**Journée d'étude du
CNAHES
16 octobre 2009
Université Paris 8
Saint-Denis**

ces de la Jeunesse au Maroc ? Une attention particulière devra être portée au secteur privé ; outre les congrégations, tel le Bon Pasteur, certaines grandes associations, comme Moissons Nouvelles ou l'Equipe Sociale, ont ainsi pu constituer un important patrimoine avant leur départ d'Algérie.

Dans ce cadre, la professionnalisation des éducateurs constitue un axe complémentaire. De nombreux éducateurs venus de métropole ont ainsi effectué une partie de leur carrière en Algérie ou au Maroc. A l'inverse, des



maghrébins, algériens surtout, sont venus se former dans les centres de formation en France à la même période, avant d'être formés sur place et de prendre les relais après les indépendances. Des portraits pourraient ainsi éclairer toutes ces trajectoires originales. La question de la formation des éducateurs spécialisés tient à elle seule une grande place dans la professionnalisation ; la question d'une école en Algérie, finalement ouverte en 1957, agitera ainsi fortement les milieux professionnels. D'une manière générale, la vie professionnelle paraît forte et animée, en témoigne la vitalité de la délégation régionale algérienne de l'ANEJI dans les années 1950 ou les échanges réguliers avec le Maroc à cette époque, que ce soit autour de Jacques Selosse ou d'André Heinrich. Mais elle est aussi marquée par de fréquents conflits et des lignes de fracture importantes, qui tiennent aussi aux représentations de l'enfance en vigueur, certains éducateurs ne manquant pas de dénoncer le paternalisme insidieux, voire le racisme ambiant dans la rééducation des mineurs. Aussi, il faudra démêler les réseaux à l'œuvre dans ces milieux éducatifs marqués par diverses influences, dans lesquels la part





des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire est à évaluer - Moissons nouvelles, par exemple, est issue de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), l'école d'assistantes et monitrices catholiques de l'enfance d'Alger est née pour sa part du Mouvement chrétien de l'enfance, sans oublier le rôle des CEMEA ou des Eclaireurs de France - de même que celle des courants laïques ou confessionnels.

Au final, la journée sera l'occasion de faire se croiser des travaux de chercheurs et universitaires, étudiants ou confirmés, travaillant par ailleurs sur des champs différents, mais aussi des témoins ayant participé à cette histoire. Ce thème devrait être l'occasion de débats féconds, aussi bien dans les échanges formels et informels qu'autour d'une exposition, réalisée à partir de documents d'archives issus de fonds déposés au CNAHES et que nous souhaitons inaugurer lors de la journée.

Samuel Boussion

Valérie Poinssotte est décédée, beaucoup trop tôt, en janvier 2009. Lorsque le CNAHES a installé le CAPEA dans un premier temps au sein de la Bibliothèque universitaire d'Angers, Valérie dirigeait la formation d'archivistique de cette même université (promotion 1986 de l'école nationale des Chartes, elle avait été auparavant responsable des archives municipales de Grenoble, puis du service des archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris). Valérie a perçu immédiatement la collaboration

fructueuse qui pouvait s'établir entre sa formation et le CNAHES, les fonds du CAPEA devenant un des terrains d'exploration privilégié de ses étudiants, dont les mémoires au niveau maîtrise allaient analyse et inventaire d'un fonds d'archive et étude historique (une quinzaine de mémoires ont été ainsi effectués sur nos fonds). Prête à toutes les aventures, elle n'a pas hésité à prendre à bras le corps les fonds d'archives du CAPEA ; nous avons ainsi organisé à deux reprises des « opérations tas », empilant dans une salle en plein milieu de la Bibliothèque universitaire des pyramides impressionnantes de cartons poussiéreux pour les traiter collectivement avec l'ensemble de la promo de l'année. Dans un article rédigé pour la revue *Mouv'Ance*, les étudiants racontaient avec humour leur épreuve : « Le responsable du CAPEA, Mathias Gardet, a fait appel aux étudiants en DESS d'Histoire et Métiers des Archives : NOUS ! C'est-à-dire vingt-sept bonnes âmes venues passer une année dans la douceur (douleur ?) angevine, pilotées par Valérie Poinssotte, archiviste et responsable de la formation. Notre formation d'un an comprend plusieurs projets dont une « opération : tas » qui consiste à trier et inventorier une masse d'archives, histoire de se « faire la main ».

Pour les dix promotions qui ont bénéficié de son enseignement passionné, le label « Poinssotte » a été le garant d'un avenir professionnel sûr dans les différents services d'archives. Certains de ses anciens étudiants ont continué d'ailleurs à être des collaborateurs fidèles du CNAHES : Sylvain Cid, Agnès Seguin, Samuel Boussion... Quand en 2002, le

Le goût des archives

CAPEA a déménagé à Roubaix, Valérie nous a suivi, étant nommée conservatrice au Centre des archives du monde du travail, où elle a continué à mener avec nous séminaires, colloques, expositions et les fameux « Mardis du CAPEA », ne lésinant jamais sur son temps et ouvrant toujours grand les portes de sa maison pour prolonger les discussions et héberger qui le souhaitait.

La marque de Valérie se retrouve chez tous ceux qui, dans sa lignée, sont plongés dans le traitement des archives, ne serait-ce que par quelques devises d'une philosophie pratique et efficace qu'elle nous a transmis : « Tout tuyau fuit », « Toute mécanique tombe en panne ». Dommage que dans son cas, elle ait eu tellement raison. Valérie, merci à toi d'avoir su donner aux archives cette saveur si particulière.

Mathias Gardet

Valérie Poinssotte et la Formation Archivistique de l'Université d'Angers

Décédée à Rouen le 18 janvier 2009 à l'âge de 47 ans, Valérie avait beaucoup marqué le département d'histoire quand elle en était Maître de conférence associée en archivistique, de 1995 à 2003.

A 20 ans, en 1982, elle entre dans la prestigieuse Ecole des Chartes puis, en 1986, elle soutient sa thèse de doctorat sur « Les relations diplomatiques entre la France et les Electorats rhénans ». Sa carrière commence

alors aux Archives municipales de Grenoble et se poursuit, en septembre 1988, par la Direction du Service d'Archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Dans ces deux postes, elle développe déjà ses compétences dans les domaines de l'informatique et de la formation. C'est donc tout naturellement que l'Université d'Angers la choisit pour diriger sa formation professionnelle en Archivistique à la rentrée universitaire de 1995. En septembre 1993, le Département d'histoire avait créé cette nouvelle formation par une étroite synergie entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, les Archives de France ainsi que les Archives départementales dirigées par Elisabeth Verry. Agnès Masson en assura la direction pendant les deux premières années.

L'arrivée de Valérie Poinssotte suivait de peu l'ouverture, sous la direction d'un historien, de la Maison des Sciences Humaines qui accueillit en juillet 1994 une des toutes premières réunions du CNAHES et qui facilita, en collaboration avec la Bibliothèque Universitaire, la création du CAPEA. Valérie donna de suite toute sa mesure dans la direction de la licence et de la maîtrise professionnelle dont elle fit rapidement une des meilleures formations archivistiques de France, par son enseignement très ouvert mais exigeant, ses multiples



AG

Assemblée générale

Jeudi 15 octobre 2009

La journée d'étude du 16 octobre 2009 se tiendra dans un amphithéâtre de l'Université Paris VIII

Thème :
L'éducation spécialisée en Algérie et au Maroc avant et après les indépendances.
Le Conseil d'administration a retenu ce thème qui est développé dans l'argumentaire de Samuel BouSSION.
Le programme est en cours d'élaboration. Il fera intervenir des témoins et des historiens.
Réservez vos dates. Nous vous attendons nombreux.

La lettre du CNAHES
Directeur de publication
Roger Bello
63 rue de Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnahes.org
www.cnahes.org

La lettre est éditée
et routée avec le
concours du Snasea
et mise sous pli par les
militants du CNAHES
Ile de France

>>>

connaissances théoriques et pratiques, ses nombreux réseaux amicaux nécessaires pour les stages et la venue de conférenciers invités.

Son activité au service du développement du CAPEA est aussi bien connue. Elle trouvait aussi le temps de participer aux activités de recherche du Centre d'Histoire des Régulations Sociales, l'HIRES, par exemple à l'occasion de notre grande enquête nationale sur les archives des Justices de Paix.

Surtout, sa personnalité rayonnante a beaucoup marqué ses collègues de l'Université et ses étudiants. D'une totale disponibilité envers tous, à toute heure, elle écoutait, aidait, orientait. Son ouverture intellectuelle et humaine, sa générosité, semblaient inépuisables, malgré les fatigues des journées interminables et les responsabilités d'une mère de deux enfants.

Ses solides convictions citoyennes étaient exprimées (et vécues) avec force, mais sans exclusive car elle s'intéressait à toutes les cultures. Son intelligence acérée, son humour, son rire réveillaient nos réunions et nos couloirs.

Je voudrais ajouter que j'ai rarement rencontré une personne aux qualités aussi remarquables, quelqu'un d'aussi lumineux.

Jacques-Guy Petit

L'Assemblée générale de notre association se réunira jeudi 15 octobre 2009 de 16 h à 18 h

Lieu : Université Paris VIII
2 rue de la Liberté
93000 Saint Denis
(M° ligne 13 : arrêt Saint Denis Université)

Soyez sur le site dès 15 h.30 afin de permettre l'émergence pour ne pas retarder notre assemblée générale.

Afin de simplifier l'organisation qui repose uniquement sur des bénévoles, veuillez aux points suivants :

- Pensez à régler votre cotisation dès maintenant (20 € pour les personnes physiques, 65 € pour les associations, administrations, établissements et services)

- Vous recevrez l'appel à candidature pour le CA et le matériel pour le vote par correspondance dès le début du mois de septembre. Nous vous demandons d'utiliser le vote par correspondance pour permettre à tous les adhérents de participer à l'intégralité de l'AG.

- Pour l'assemblée générale, nos statuts prévoient que chaque adhérent ne peut être porteur que de trois pouvoirs.

L'assemblée générale sera suivie de l'inauguration de l'exposi-

tion liée à la journée d'étude du 16 octobre et d'un repas convivial organisé par la délégation régionale d'Ile de France.

Nous essaierons de réaliser l'ensemble de ces événements sur le site de Paris VIII. Notre envoi de septembre vous donnera toutes précisions sur les lieux et sur les hôtels proches.

Deux personnes qui ont contribué au développement de l'éducation spécialisée par leur engagement et leur militantisme nous ont également quitté :

- Raymond Longérinas, le 11 janvier 2009, officier de la Légion d'honneur, maire honoraire de Bièvres, ancien secrétaire général du CREAL d'Ile de France et fondateur de l'établissement de Clairval à Bièvres,

- Sœur Marie-Cyrille de Coccola, en février 2009, officier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, énarque, religieuse chez les Sœurs de Marie Auxiliatrice et directrice de l'Institut Médico-Pédagogique de Champrosay (Essonne) de 1963 à 1985 où elle s'est mobilisée pour la création des Aides Médico-Psychologiques (AMP). Nous exprimons aux familles et aux proches notre très profonde sympathie.

Le Président